Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20261105-02_11_2026-DE

Le cinq novembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY à la mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 29 octobre 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Ghislaine COTREL	Eric MORDELET
	Arnaud LE BRAS	René QUEMENEUR
	Laure ROPERS	Raphaël LOUBATON
	Gilles LE CALVEZ	Myriam BIDAULT
		Hélène CORBEL
		Sylvie LE NORMAND
Absents excusés :	Romain LE CABEC	
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	René QUEMENEUR	

N°02.11.2026 : Voirie 2026 – Assainissement Pluvial : Travaux d'assainissement pluvial : devis complémentaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre des travaux d'assainissement pluvial du programme de voirie 2026 et précisément le chantier sis « 9 rue du Trégor », il y a nécessité de remplacer la canalisation principale par des travaux complémentaires.

Afin d'éviter le risque d'inondation des maisons à proximité, il y a lieu de poser des buses d'un diamètre supérieur.

Il rappelle que la société retenue pour ces travaux est la SARL LE GOFF Romain de PLUDUAL pour la somme de 35 028.58 € TTC

Il présente le devis complémentaire de M. LE GOFF Romain qui se chiffre à la somme de 7 686 € TTC

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de réaliser les travaux complémentaires
- Accepte le devis complémentaire de la SARL LE GOFF pour la somme de 7 686 € TTC
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

Le secrétaire de séance